

Communiqué de presse

Le 10 juillet 2025

Agir
pour le
logement

La FNAIM lance sa « Commission Jeunes » : une nouvelle instance dédiée à la relève de la profession immobilière

Composée de professionnels adhérents de la FNAIM de moins de 40 ans issus de tous les métiers de l'immobilier, cette commission a pour objectif de formuler des propositions concrètes sur l'avenir de la profession, en lien avec les mutations en cours dans le secteur ainsi que de porter un regard innovant sur la stratégie de la FNAIM, son engagement syndical et son rôle fédérateur. Elle contribuera notamment à l'élaboration d'un livre blanc, document stratégique qui sera remis en fin d'année à l'occasion d'« IMMO, le Congrès Immobilier FNAIM ».

Cette nouvelle instance est à la fois un lieu d'échanges, de réflexion et de propositions, pour :

- Renforcer l'attractivité des métiers de l'immobilier auprès des jeunes générations ;
- Apporter une contribution prospective sur les transformations du secteur (technologiques, sociétales, environnementales...);
- Participer à l'animation de la vie fédérale et porter la voix des jeunes professionnels dans les grandes orientations politiques de la Fédération.

Elle participera à plusieurs temps forts de la vie fédérale au cours de l'année, notamment le Salon RENT en novembre et le Congrès de la FNAIM en décembre. Une première rencontre, organisée fin avril, a déjà réuni une vingtaine de membres, représentants la diversité de modèles de la FNAIM.

Un engagement soutenu au plus haut niveau fédéral

Créée à l'initiative du Président Fédéral Loïc CANTIN, attaché à la transmission et à l'innovation, cette Commission est pilotée par Arnaud Liprandi et Claire Poitevin, avec le soutien de Jean-François Hanot (Bureau exécutif) et Sébastien Benet (Conseil d'administration). Cette nouvelle instance s'inscrit dans une série d'initiatives portées par la Fédération pour moderniser l'organisation syndicale et préparer l'avenir.



Contact Presse : Galivel & Associés – Carol Galivel / Valentin Eynac

qalivel@qalivel.com - 01 41 05 02 02

« La création de cette commission illustre notre volonté d'ouvrir la FNAIM à toutes les générations et de faire de l'intelligence collective un levier de transformation. Les premiers retours sont très encourageants, et je salue l'enthousiasme des jeunes qui ont choisi de s'engager », déclare Loïc Cantin, président de la FNAIM.

Avec cette initiative, la FNAIM affirme son ambition de rester à l'écoute des évolutions du secteur et d'accompagner la profession dans les mutations à venir, en s'appuyant sur les talents émergents de l'immobilier.

Télécharger le communiqué de presse



ON EN PARLE ?

Pour continuer sur le sujet



Entamons une discussion !



@presidentfnaim

@FNAIM

À propos de la FNAIM

La Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) est la première organisation syndicale des professionnels de l'immobilier reconnue représentative dans la branche de l'immobilier avec plus de 43 000 salariés. Ses adhérents exercent tous les métiers de la transaction, de la gestion, de la location, de l'expertise, du diagnostic, etc. Créée en 1946, elle est présente sur l'ensemble du territoire par son maillage de Chambres départementales et régionales. La FNAIM accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs activités. A travers son École Supérieure de l'Immobilier, elle leur dispense les formations, initiales et continues, qui différencient les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services offerts aux particuliers. Elle veille au respect, par chacun de ses membres, de son Code d'Éthique et de Déontologie, garant de la protection des droits du consommateur. Par sa représentativité, sa connaissance des marchés immobiliers, ses compétences juridiques et techniques, la FNAIM est un interlocuteur reconnu par les Pouvoirs Publics pour l'élaboration des politiques et des législations relatives au logement. Les statistiques qu'elle établit à partir des données recueillies auprès de ses adhérents et qu'elle diffuse gratuitement permettent de suivre au plus près l'évolution des marchés du logement en France. À la fois référence et partenaire, la Fédération veut faire partager une vision positive, équilibrée et sociale de l'immobilier. La FNAIM fait partie du Conseil National de la Transaction et de la gestion immobilières (CNTGI).



Contact Presse : Galivel & Associés – Carol Galivel / Valentin Eynac

galivel@galivel.com – 01 41 05 02 02